



Vue vers la cour d'honneur, rue de l'Hôtel Dieu

Aménagement des espaces publics autour de l'îlot Hôtel Dieu

La requalification du site de l'Hôtel Dieu, développée par Linkcity, se poursuit. Au printemps prochain, l'ancien cloître ouvrira ses portes (cour honneur et entrée principale) permettant ainsi l'accès à un patrimoine réhabilité, avec de nouveaux commerces, locaux d'activités et logements. Rennes Métropole va réaliser l'aménagement des espaces publics rue de l'Hôtel Dieu dès octobre 2026. La rue de Saint-Malo sera aménagée à partir de février 2027.

>> Rue de l'Hôtel Dieu

Au niveau de l'entrée de la cour d'honneur, un plateau surélevé sera aménagé en pierre naturelle, pour tous les usagers (trottoirs, pistes cyclables et chaussée) afin de marquer la priorité aux piétons. La place donnée aux piétons, vélos et au végétal sera plus importante sans pour autant réduire les capacités de circulation, qui seront conservées :

- dans le sens ouest>est, deux voies de circulation, une pour les véhicules légers et une pour les bus. Une piste cyclable sera créée.
- dans le sens est>ouest, une voie de circulation pour les bus, qui restera autorisée aux vélos. Les vélos auront aussi la possibilité d'emprunter une nouvelle piste cyclable créée sur trottoir.

En rive nord, un nouvel agencement permettra d'intégrer une bande paysagère avec des plantations, une piste cyclable (sens est>ouest) et un trottoir de 2,50 mètres. Six arbres feuillus et six palmiers de Chine (dont trois seront réimplantés de l'ancien aménagement) et de la végétation basse seront plantés. Le trottoir en rive sud sera élargi à 1,60 mètre (voir plan en page 3).

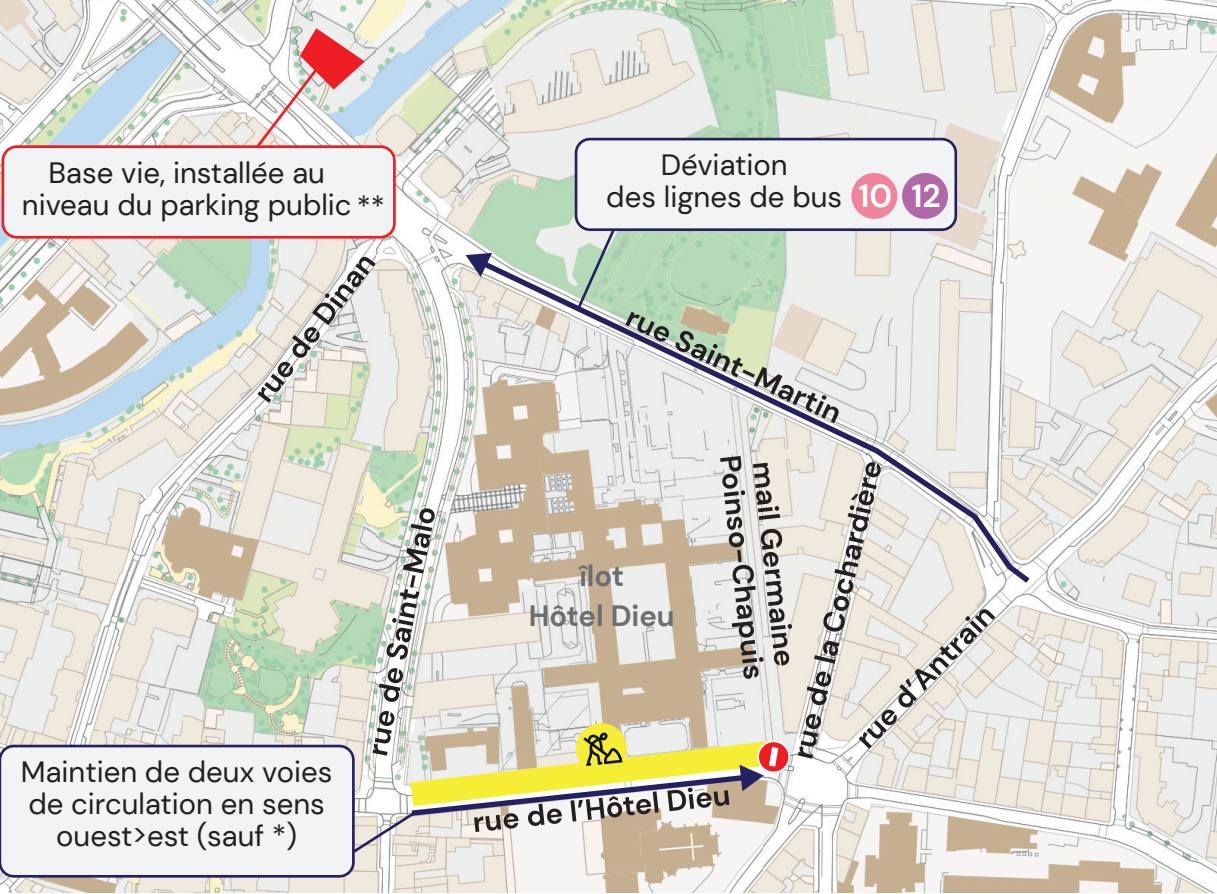
Les travaux rue de l'Hôtel Dieu seront réalisés en plusieurs phases :

1/ Du 5 octobre 2026 à mars 2027

La rue de l'Hôtel Dieu sera aménagée au niveau de l'entrée de la cour d'honneur. La circulation dans le sens ouest>est sera conservée comme actuellement.

La circulation sera interdite pour les bus dans le sens est>ouest, entre la rue de la Cochardière et la rue de Saint-Malo. Les lignes 10 et 12 du réseau Star seront déviées par la rue Saint-Martin depuis la rue de Vincennes.

La circulation des piétons en rive nord de la rue (le long de l'Hôtel Dieu) sera maintenue. Les accès véhicules rue de l'Hôtel Dieu seront maintenus pendant la période (maison de santé...).



* Exceptionnellement, **du lundi 19 au vendredi 30 octobre**, la circulation rue de l'Hôtel Dieu ne sera maintenue que sur une seule file dans le sens ouest>est (voie unique pour les véhicules et les bus). La circulation des vélos dans le sens est>ouest sera déviée par la rue de la Cochardière et la rue Saint-Martin.

** Quelques places seront conservées, notamment les places de recharge électrique.

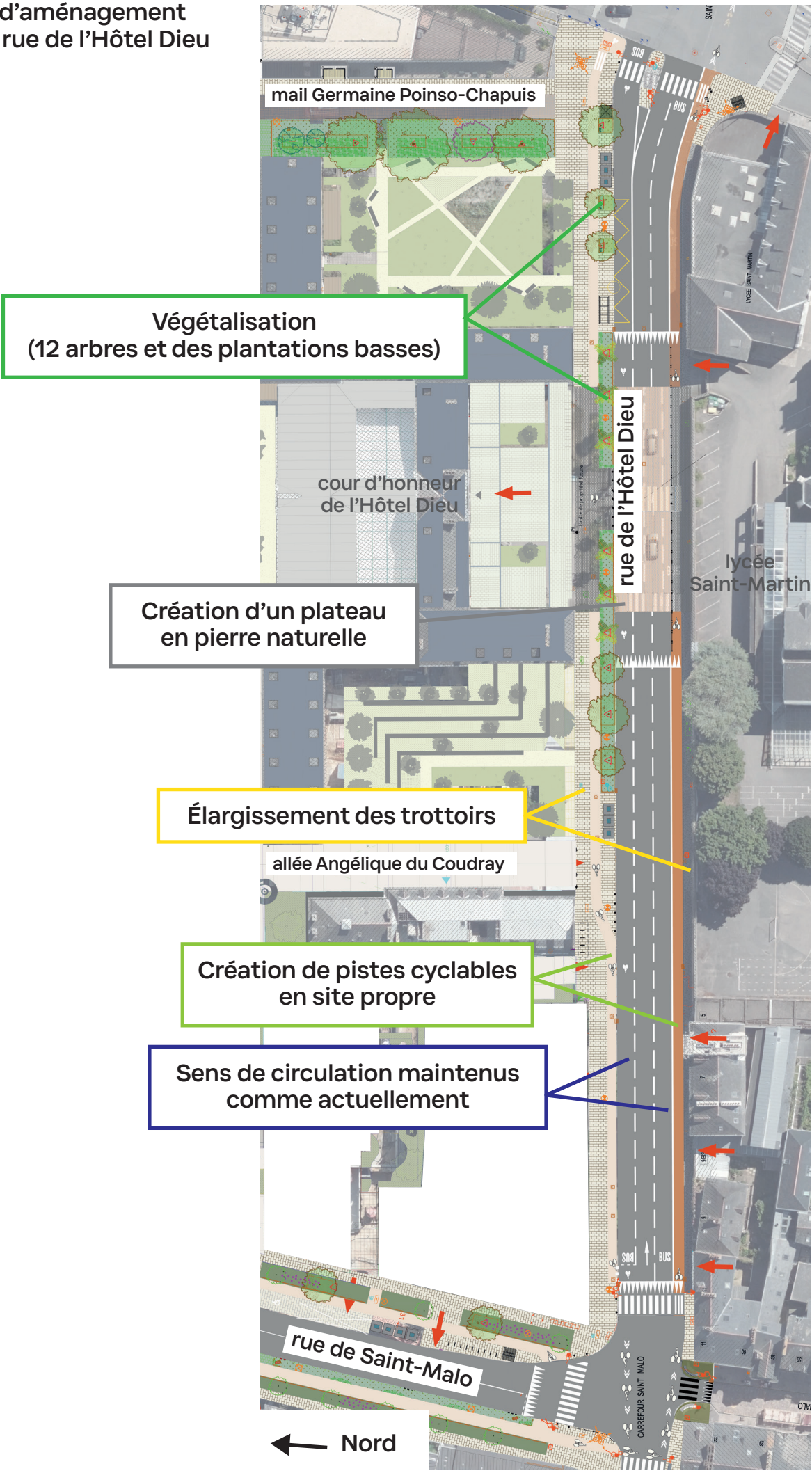
2/ De septembre à novembre 2027

Eau du Bassin Rennais renouvelera la conduite d'eau potable rue de l'Hôtel Dieu. La circulation dans le sens ouest>est sera conservée sur une seule file pendant les travaux. La circulation sera interdite pour les bus dans le sens est>ouest, entre la rue de la Cochardière et la rue de Saint-Malo. Les lignes 10 et 12 du réseau Star seront déviées par la rue Saint-Martin depuis la rue de Vincennes. La circulation des piétons en rive nord de la rue (le long de l'Hôtel Dieu), sera maintenue. Les accès véhicules rue de l'Hôtel Dieu seront maintenus pendant la période (maison de santé...).

3/ De mai à juin 2028

Les travaux de voirie définitifs seront réalisés rue de l'Hôtel Dieu, avec la réalisation du terrassement, du plateau en pierre naturelle, de l'installation du mobilier et du marquage au sol. En conséquence, la circulation sera interdite dans les deux sens de circulation. Les véhicules seront déviés par la rue Saint-Martin, qui sera mise exceptionnellement à double sens pendant cette période, entre la rue de Saint-Malo et la rue d'Antrain. Les accès véhicules autorisés (taxi, secours, ambulances, maison de santé...) seront possibles.

Plan d'aménagement de la rue de l'Hôtel Dieu



>> Rue de Saint-Malo

La rue de Saint-Malo sera réaménagée entre la rue de l'Hôtel Dieu et la rue Saint-Martin.

La chaussée comportera une seule file de circulation par sens, où les véhicules et les bus seront mélangés. De chaque côté de la chaussée, une piste cyclable unidirectionnelle sera aménagée en enrobé clair. Les rives de chaussée d'environ 1,50 mètre seront végétalisées et permettront l'infiltration des eaux de ruissellement des zones en enrobé.

En rive est, le cheminement piéton sera positionné le long des immeubles (inversé par rapport à l'existant). Aux abords du bâtiment du diocèse, le trottoir sera en pavé granit.

Les bandes plantées seront élargies afin de permettre un meilleur développement des arbres existants. Cinq arbres seront abattus au démarrage des travaux, en raison de leur mauvais état de santé (arrêt de leur croissance et début de dépérissement). Ils seront remplacés par des arbres sains (Tilleuls de Mongolie, ayant pour but de diversifier l'alignement et de réduire le risque de dépérissement face au changement climatique et aux maladies).

Deux places de livraison et une place pour les personnes à mobilité réduite seront aménagées.



Vue vers le passage Jeanne Chauveau, rue de Saint-Malo

Les travaux rue de Saint-Malo auront lieu de février à la fin 2027. La circulation sera interdite dans le sens sud>nord. Le sens nord>sud sera maintenu.

Les travaux de réseaux auront d'abord lieu (éclairage public, fibre optique) et avanceront rive par rive (d'abord la rive ouest, puis l'est). La mise en œuvre définitive des enrobés sera réalisée en chaussée fermée dans les deux sens, pendant des vacances scolaires. Les accès des riverains seront maintenus.

Une communication sera adressée aux riverains en amont de ces travaux afin de préciser les modalités de réalisation.

>> Mail Germaine Poinso-Chapuis

Le mail sera aménagé en 2028, à la suite du départ de l'entreprise réalisant l'îlot Saint-Martin. La voie piétonne et cycle sera aménagée en béton beige. La rive ouest sera végétalisée.

Des questions ?

comtravaux@rennesmetropole.fr
06 69 95 25 76

Pendant les travaux, les lignes de bus et la collecte des déchets pourront être perturbés :



Plus d'infos sur [star.fr](https://www.star.fr)



Numéro Info Déchets (NID)
0 223 622 622